



brupower

RAPPORT DE GESTION

2023

BRUPOWER SC SE
17 RUE BISSE, 1070 ANDERLECHT
Bruxelles - Belgique

Table des matières

Avant-propos 2

GT Mouvement 3

Les missions du GT Mouvement 4

Les activités du GT Mouvement en 2022-23 4

GT Projet 6

Les missions du GT projets 6

2 marchés publics remportés 6

Vlaams Energie Bedrijf 6

Concession pour des toitures communales à St. Gilles 7

Mise en place du workflow projets 7

Workshops et formation des membres du groupe de travail 7

Seacoop CVSO – suivi de la participation citoyenne dans l’offshore 7

GT Fin&Legal 9

Les missions du GT Fin&legal 9

Les activités du GT Fin&legal 9

GT Digital 13

Les missions du GT Digital 13

Activités du GT Digital 13

GT Communication 14

Les missions du GT Communication 14

Activités du GT Communication 14

GT Inclusion 16

Les missions du GT Inclusion 16

Activités du GT Inclusion 16

GT Care 16

Les missions du GT Care 16

Activités du GT Care 16

Activités en matière de recherche et développement 17

Comptes annuels et bilans 18

Commentaires sur les comptes annuels arrêtés au 31/03/2023 18

Utilisation des souscriptions 19

Principaux risques et incertitudes 20

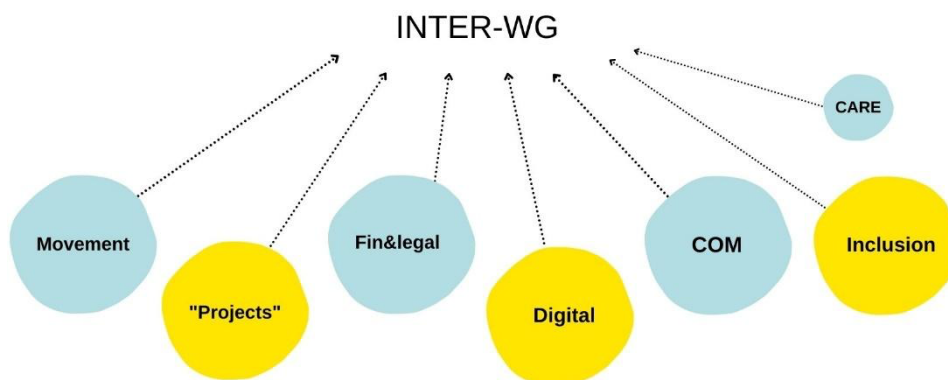
Comptes annuels au format BNB 21

Avant-propos

C'est avec fierté et emplis d'une énergie renouvelée que nous finalisons les dernières lignes de ce rapport d'activité. Pour être honnête, nous sommes également gagnés légèrement par le trac, puisque c'est la première fois que nous aurons l'occasion de présenter les activités de brupower devant ses coopératrices.teurs.

En effet, c'est la première Assemblée Générale car la coopérative a soufflé sa première bougie lors du bru' pop du 9 juin 2023. Ce moment formidable était l'occasion de passer en revue toutes les activités réalisées au cours de cette année, que ce soient les nombreux événements organisés par les membres de brupower ou les conférences, les Assemblées citoyennes et autres auxquels brupower a participé. C'était aussi l'occasion de dire merci à toutes les personnes qui ont rejoint la coopérative (plus de 130 lors de l'écriture de ces lignes) ou qui contribuent activement à son développement (plus de cinquante *ambassadors* et *volunteers*). C'était enfin l'occasion d'annoncer la venue d'une première employée au sein de la coopérative et surtout de passer un moment convivial avec toute la communauté de brupower.

Pour en revenir à ce Rapport d'activité, ses pages reflètent plus en détail les activités réalisées par chaque Groupe de Travail (GT). Pour rappel, brupower s'est rapidement organisée autour de cercles, appelés GT. Ce sont les cellules opérationnelles qui font avancer la coopérative et qui sont accessibles par tous les membres de brupower qui voudraient contribuer au développement de la coopérative.



En parcourant ces lignes, nous vous invitons à découvrir le parcours de brupower, ses réalisations et quelques idées pour le futur. Ce rapport se veut être un reflet de l'esprit collectif qui anime notre coopérative et de notre détermination à façonner un paysage énergétique plus renouvelable, plus résilient et plus démocratique.

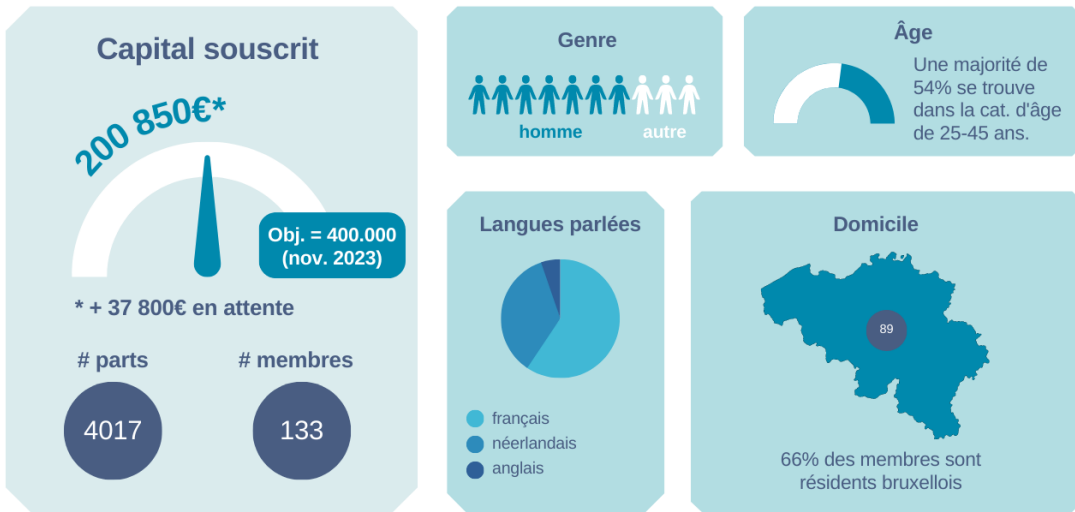
Nous tenons à exprimer notre gratitude à nos membres, à nos partenaires et à toutes les personnes qui ont contribué aux réalisations de brupower. Nous sommes convaincu.e.s qu'ensemble, nous pouvons construire un avenir énergétique plus responsable et plus équitable.

Merci de faire partie de cette aventure.

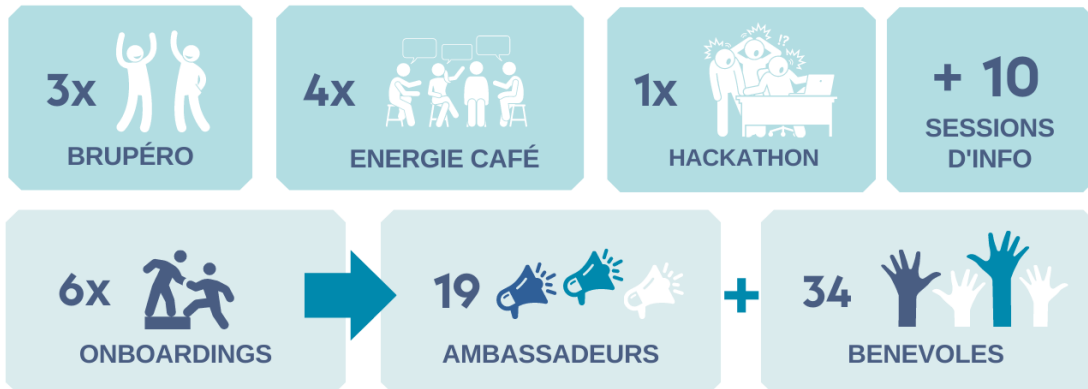
Les membres de l'Organe d'Administration de brupower

Registre des membres - aperçu

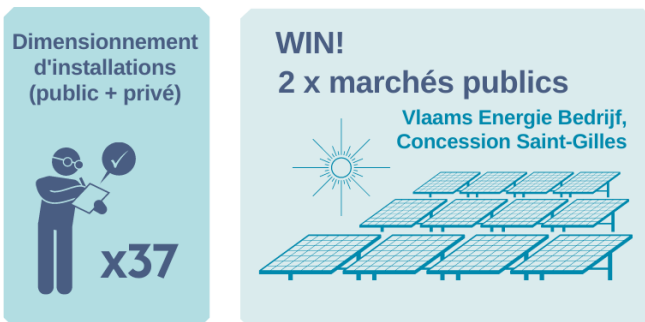
Données du 27.08.2023



Mouvement, mobilisation, événements en 2023



Projets & finances en 2023



Prochains objectifs



GT Mouvement

Les missions du GT Mouvement

Le GT Mouvement vise à renforcer et à organiser la communauté brupower. C'est le GT qui gère les événements de brupower tels que les brupero (maintenant bru'pop), les événements conviviaux et les onboarding. Pour structurer le mouvement, il propose également de bonnes pratiques de gouvernance et organise l'inter-GT.

Les activités du GT Mouvement en 2022-23

Le GT mouvement est en charge de quatre types d'activités :

1. Session d'onboarding et participation des ambassadeurs et volontaires dans la coopérative

L'objectif de brupower est de permettre à tou.te.s les Bruxellois.es de participer au sein de la coopérative selon leurs envies et leur temps. Il est possible de contribuer à la coopérative en achetant des parts et en participant aux Assemblées Générales.

Pour les personnes désirant consacrer plus de temps et cherchant à mieux comprendre le fonctionnement de l'énergie en Région bruxelloise, il est également possible de devenir *ambassador* ou *volunteer* au sein de la coopérative.

Depuis la création de la coopérative, 6 onboardings ont été organisés pour discuter des missions et valeurs de brupower avec 50 personnes. Parmi ces 50 personnes qui ont suivi l'onboarding, 19 sont maintenant ambassadeurs de brupower et 34 sont volontaires.



Les *ambassadors* sont des personnes qui souhaitent contribuer ponctuellement aux activités de brupower. Elles font partie d'une mailing liste et reçoivent plus d'informations que les personnes abonnées aux newsletters. Elles peuvent :

- Organiser des événements avec leur communauté (quartier, club de sport, groupe d'activités, etc.) pour présenter brupower, avec le soutien du GT mouvement si nécessaire
- Organiser un projet de partage d'énergie localement avec le soutien du GT projet
- Soutenir l'organisation des événements de brupower

Les *volunteers* sont davantage impliqués dans la coopérative, en ayant plus de responsabilités. Les volontaires rejoignent un GT pour une période de 6 mois et ont l'opportunité d'apprendre les connaissances développées au sein du GT.

Que ce soient les ambassadeurs ou les volontaires, il ne faut pas être expert de l'énergie, tout le monde est le bienvenue !

2. Événements de notre initiative

La coopérative contribue à l'organisation de plusieurs événements avec des objectifs bien spécifiques :

- **Les brupéro/brupower agora/bru'pop** - Moment convivial qui rassemble toutes les personnes intéressées par brupower, qu'elles soient coopératrices.teurs, volonteurs, ambassadeurs ou simplement intéressées. Ces événements organisés tous les 3-4 mois sont l'occasion de présenter où on en est dans la coopérative, d'approfondir des thématiques spécifiques liées à l'énergie ou tout simplement de se retrouver autour d'un verre et de quelques plats à grignoter. Depuis la création de brupower, il y a eu trois événements rassemblant chacun entre 60 et 90 personnes.
- **Assemblée générale** – Il s'agit d'une obligation légale où les coopératrices.teurs pourront prendre connaissance des activités réalisées par la coopérative ainsi que les comptes. C'est l'occasion pour orienter les activités futures et la coopérative et voter l'allocation du bénéfice. Il y a normalement une AG par an.
- **Inter-wg** - Il s'agit d'un moment de rencontre rassemblant tous les *volunteers* et tous les GT de Brupower. Il y a environ un inter-GT tous les 2-3 mois. C'est le seul endroit où on prend des décisions opérationnelles influençant l'entièreté du projet et c'est lors de ces réunions que chaque GT présente ses mandats qui sont validés collectivement. Il y a eu quatre Inter-GT depuis la création de brupower, dont l'un se concentrait spécifiquement sur les aspects gestion IT.
- **Energie café** - Les énergie café sont des moments conviviaux qui rassemblent tous les bénévoles de la coopérative. Le format des énergie cafés peut varier, il prend la forme soit d'une discussion sur un sujet spécifique (le partage d'énergie, les mécanismes sociaux dans brupower, etc.), soit d'un outil d'éducation permanente permettant d'apprendre de manière ludique (par exemple la fresque climat).

3. Événements externes

La coopérative est sollicitée pour participer à de nombreux événements organisés à l'initiative d'autres organisations ou collectifs. Il peut s'agir d'événements à l'initiative d'organisations institutionnelles (conférence de [l'Alliance internationale des Coopératives](#), [rencontre du RAB/BKO sur les enjeux entre arts et énergie](#), participation aux Assemblées citoyennes de Agora ou Bruxelles Environnement, ou la [Retail night de hub.brussels](#)) ou de collectifs (rencontre avec les citoyennes et citoyens du quartier schaarbeekois du Rasquinet ou événement citoyen Nature&Progrès).

4. Gouvernance

Enfin, le GT mouvement est actif sur les aspects gouvernance de la coopérative. Le GT a proposé un fonctionnement en sociocratie par cercle (fonctionnement en GT, organisation de l'inter-GT) pour permettre à un maximum de personnes de rejoindre le mouvement de brupower. Actuellement, le GT étudie comment d'autres collectifs citoyens fonctionnent en articulant une participation citoyenne, un fonctionnement bénévole avec des employés rémunérés.

GT Projet

Les missions du GT projets

Le GT projets compte actuellement 6 membres actifs. Au cours de l'année, nous avons aussi pu compter sur l'aide de 2 autres bénévoles. Le GT a comme responsabilité le développement des projets de production d'énergie renouvelable dans la Région de Bruxelles Capitale. Dans un premier temps, brupower se focalise essentiellement sur des projets de production d'électricité renouvelable et locale via des systèmes des panneaux solaires photovoltaïques, mais brupower vise, à moyen terme, de diversifier ces activités.

Le développement de projets contient, entre autres, le démarchage des potentiels projets, le prédimensionnement des installations, l'estimation de l'autoconsommation individuelle et collective (le totale de l'utilisation locale de l'énergie produite), et le paramétrage des prix.

Au cours de l'année passée, brupower a, grâce au travail des bénévoles du GT projets, dimensionné 37 installations (13 dans le cadre des marchés publics) et a répondu à plusieurs marchés publics.

2 marchés publics remportés

Au cours de l'année, brupower a remporté 2 marchés publics :

Vlaams Energie Bedrijf



La Vlaams EnergieBedrijf (VEB), qui soutient le secteur public dans ses démarches vers la durabilité et l'efficacité énergétique, a renouvelé son contrat cadre pour l'installation des panneaux solaires, avec participation citoyenne, auprès des pouvoirs publics locaux, les écoles et autres services publics. brupower peut effectuer ces projets en collaboration avec Ecopower. Vous participez au fonctionnement d'une organisation qui peut bénéficier d'un coup de pouce énergétique ? Alors ce projet vous intéressera.

Comment ça marche?

brupower se charge du financement, du placement et de la gestion des panneaux solaires. Le propriétaire de la toiture bénéficie pendant 10, 15 ou 20 de l'électricité, à un prix (au kWh) fixé. C'est écologiquement et financièrement intéressant, car le client économise sur sa facture et utilise de l'énergie locale.

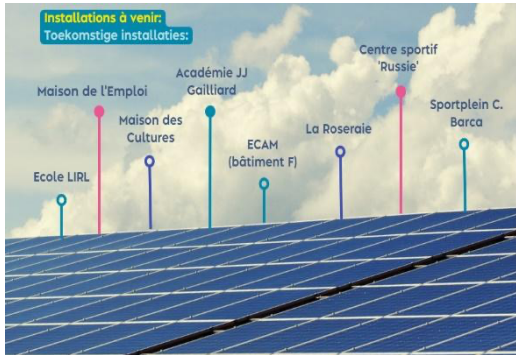
Tout nouveau projet solaire est mené de manière coopérative, les riverains, habitants, membres du personnel, parents de l'école, ou membres de l'ASBL peuvent participer à l'investissement et deviennent copropriétaires de l'installation.

Pour qui?

L'offre de la VEB s'oriente vers des pouvoirs publics (locaux), des écoles et d'autres services publics. Chaque organisation soumise à la législation de marché publics est éligible, et peut contribuer de manière simple aux objectifs climatiques.

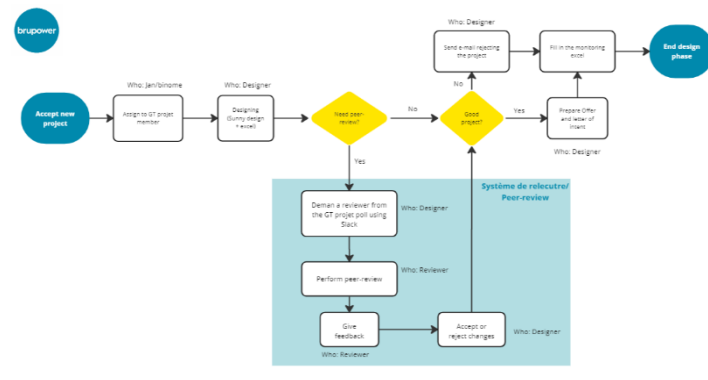
Vous voulez plus d'informations, ou vous inscrire directement pour les panneaux solaire coopératifs ? Regardez sur le site web de la VEB ([lien en néerlandais](#)). Ou contactez-nous via hello@brupower.be !

Concession pour des toitures communales à St. Gilles



brupower et PajoPower vont collaborer avec la commune de St-Gilles pour l'installation des panneaux PV sur 8 toits municipaux, et pour faire du partage d'énergie autour de ces projets. Le lancement aura lieu le 5 septembre. Il s'agit de plusieurs centres sportifs, institutions d'éducation ou d'autres services publics, l'idée étant de distribuer le surplus d'électricité (non autoconsommé par le bâtiment) aux Bruxellois.es habitants dans le quartier ! Le timing dépend de l'endroit et d'autres projets pour les bâtiments en question.

Mise en place du workflow projets



Une étape importante de la mise en place du GT est l'organisation interne et la mise en place d'outils. Le GT projets a fait une première structure et travaille sur la documentation, qui est sous évaluation permanente dans les réunions bimensuelles.

Workshops et formation des membres du groupe de travail

Le GT projets a organisé 2 workshops pour ses bénévoles avec un installateur des systèmes photovoltaïques, afin de continuer à se former sur les aspects techniques d'une installation, et d'améliorer les compétences de dimensionnement.

Seacoop CVSO - suivi de la participation citoyenne dans l'offshore

Brupower participe dans [SeaCoop](#), La communauté d'énergie renouvelable belge créée par 34 coopératives citoyennes en énergie renouvelable, toutes membres des fédérations REScoop Wallonie et REScoop Vlaanderen.



Le vent est un bien commun qui doit rester aux bénéfices de tou.te.s. et tous. SeaCoop veut rendre aux citoyens le contrôle sur la production et l'usage de l'énergie en mer du Nord. SeaCoop veut amener cette électricité vers les foyers belges à un prix stable et abordable.

Le double objectif de SeaCoop: prendre une participation de 20 % dans les parcs éoliens en mer et fournir l'électricité qui y est produite aux ménages et aux PME belges par l'intermédiaire des fournisseurs coopératifs. Ce mécanisme d'approvisionnement en circuit-court par et pour les citoyens devrait permettre d'ancrer à long terme l'énergie renouvelable dans le giron belge et d'assurer la stabilité des prix au bénéfice de tous.

GT Fin&Legal

Les missions du GT Fin&legal

Le groupe de travail a été établi en amont de la création de la coopérative lors de la première rencontre Inter-GT. Le mandat du groupe se concentre sur la gestion administrative, financière et réglementaire de la coopérative.

Notre mission pour l'année 2022 – 2023 consiste à assurer le démarrage et la stabilisation de la coopérative. Nos objectifs sont :

1. La rédaction des documents de fondation et la mise en place des agréments nécessaires à l'opération de la coopérative.
2. L'obtention de subventions de démarrage pour l'opération de la coopérative.
3. La mise en place et l'exécution des processus de gestion de la coopérative.
4. La compréhension de l'environnement réglementaire lié aux activités innovantes de la coopérative (communauté d'énergie et partage d'énergie).

Les activités du GT Fin&legal

Afin d'atteindre ces objectifs, le groupe de travail s'est divisé en trois équipes travaillant sur les thématiques principales de notre groupe :

- Equipe Gestion : le rôle de cette équipe est de mettre en place et suivre les besoins comptables et administratifs de la coopérative. Nos actions se sont concentrées sur la gestion financière, la mise en place et la gestion de la levée de fonds et des nouveaux membres, et les solutions de financement des projets de la coopérative.
- Equipe Subvention : le rôle de cette équipe est d'identifier et de soumettre les subventions nécessaires au démarrage des activités de la coopérative.
- Equipe Réglementaire : le rôle de cette équipe est de cartographier, suivre et participer aux débats sur les évolutions réglementaires liées aux activités de la coopérative.

Les activités menées pendant l'année 2022 – 2023 ont été nombreuses et intenses, mais grâce à un groupe de bénévoles engagés et à leur grande expérience, nous avons pu mener à bien les chantiers suivants :

Gestion Administrative

Le groupe de travail, dans la droite ligne de la fondation de la coopérative, a soutenu le travail de développement du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) communiqué aux membres de l'Assemblée Générale le 28-08-2023. Ce règlement définit plusieurs aspects de fonctionnement interne de la coopérative ainsi que les règles de probité et gestion journalière. Le ROI a été développé en co-construction entre les bénévoles et l'Organe d'Administration.

Le ROI a également été rédigé afin d'être conforme avec le double agrément CNC et Entreprise sociale. En effet, afin de renforcer notre gouvernance et pour valider notre engagement pour une transition citoyenne et juste, la coopérative brupower de fait la demande du double agrément qui a été délivré le 20 Janvier 2023 par arrêté ministériel.

L'année 2022-2023 s'est achevée avec une exploration d'autres labels alignés avec les valeurs de la coopérative. Le groupe de travail est actuellement avec l'équipe de Financité pour obtenir le label Finance Solidaire. Ce label nous permettra d'étendre notre offre de service financier et de valider notre engagement pour des investissements responsables. Le groupe de travail est également en contact avec Brugel pour obtenir l'autorisation en qualité de Communauté d'Énergie Citoyenne. Cette autorisation nous permettra de déployer des activités de partage d'énergie.

Gestion journalière et comptable

Le groupe de travail assure également la gestion comptable de la coopérative. Cette gestion est supportée via le logiciel Odoo et se fait en collaboration avec le cabinet d'expertise comptable CHAF. Nous avons choisi ce cabinet pour sa forme coopérative et son expertise particulière dans la gestion comptable coopérative.

Notre coopérative a commencé une levée de fonds le 17-11-2022, via un appel à l'épargne citoyen et proposant un outil d'investissement en parts dans la coopérative. La part de brupower est fixée à une valeur de 50 euros. Cet appel a été lancé dans le but de développer et d'opérer des projets de production solaire en toiture à Bruxelles. Toutes les informations liées à cet appel à l'épargne peuvent être retrouvées dans la note d'information, communiquée à la FSMA. Conformément à notre plan financier, l'objectif de cet appel est de lever 400 000 euros sur une période d'un an. Notre trajectoire actuelle nous permet d'espérer atteindre cet objectif. Conformément à une décision de l'Organe d'Administration, ces fonds seront utilisés uniquement pour les investissements dans les projets de la coopérative et ne seront pas consommés dans la gestion journalière. Ce premier appel se clôturera le 16-11-2023, et nous planifions l'ouverture d'un nouvel appel en continuité pour l'année 2023-2024.

Le GT est chargé du suivi de demandes de parts. Les demandes de parts sont communiquées pour approbation à l'OA toutes les deux semaines (le jeudi). Ces demandes sont approuvées selon nos statuts et libérées suite à cette approbation. En 2022-2023, nous n'avons refusé aucune demande de part. Nous avons dû suspendre les demandes de part en Juin et Juillet 2023 suite à un souci informatique. L'approbation et libération des parts ont été relancées en août 2023. Le registre des membres au 31 Mars 2023 a été communiqué aux membres pour approbation le 28-08-2023.

Au-delà de la gestion comptable normale, le groupe a également mené à bien le processus de déclaration Tax Shelter. L'investissement dans la coopérative brupower est éligible au tax shelter jusqu'à un montant de 500 000 euros. En 2022, 55 de nos membres ont reçu une attestation pour le tax shelter pour un montant total de 92 750 euros. L'investissement en parts dans brupower est éligible pour 45% des montants investis.

Enfin le groupe de travail a contribué à cartographier et contacter les banques et autres institutions en capacité de nous fournir les outils de dette nécessaire au financement des projets de la coopérative. Nous avons contacté 6 banques de la région bruxelloise qui n'ont pas été en mesure de nous proposer de solution de financement raisonnable pour développer des projets PV en toiture de petite taille (volume inférieur à 100 000 euros). Nous nous sommes donc tournés vers des solutions de financement alternatif. Nous avons contacté Lita.co et CitizenFund et nous avons également contacté la coopérative Energiris pour explorer une collaboration potentielle. Enfin, nous sommes en contact avec le fonds Brusoc (Brussel Finance) qui propose des outils adaptés aux coopératives. Les conversations sont encore en cours.

Subvention

Afin d'accélérer la croissance de notre coopérative, le groupe de travail a exploré plusieurs sources de subventions publiques. Nous avons principalement ciblé les subventions régionales et fédérales à

destination des entreprises de l'économie sociale. Cependant, l'équipe a également participé à un appel européen sans succès. Les subventions obtenues par la coopérative sont les suivantes :

- Soutien CoopCity : Le groupe de fondation a obtenu un coaching spécifique dans le cadre du programme INNOVATE. Ce coaching équivalent à 10 000 euros nous a permis d'être accompagné dans le processus de développement des statuts, de l'objet social et du plan financier de la coopérative. Ce coaching a été délivré par l'équipe de CoopCity.
- Subvention pour Conseil en digitalisation de Bruxelles économie et emploi : Nous avons reçu de la part du programme de soutien au PME de la région Bruxelles Capitale, une subvention pour des services de consulting équivalent à 5 660 euros. Ce subside a été utilisé pour financer la mise en place et le support technique lié à la plateforme Odoo que nous utilisons comme ERP. Ce soutien nous a été fourni par la coopérative Coop IT Easy.
- Subvention Economie Social : Le projet brupower a été sélectionné par le ministère de l'économie de la région Bruxelles Capitale pour recevoir une subvention au titre du développement de l'économie sociale. Cette subvention de 80 000 euros nous a permis de réaliser le recrutement d'une première employée dans la coopérative.



Afin de continuer notre développement, le groupe de travail, avec le soutien des membres de l'Organe d'Administration, a soumis une proposition pour l'appel à projet [Prove Your Social Innovation](#) (PYSI) de Innoviris. Notre projet fait partie du premier tour de sélection et nous avons défendu notre projet devant un jury d'expert de Innoviris. Nous attendons à présent la réponse formelle. Cette subvention sera à hauteur de 100 000 euros.

Le groupe de travail et l'Organe d'Administration continue d'explorer diverses sources de financement publique, malheureusement nous nous heurtons actuellement à la limite des « minimi » - ou limite des aides d'état. Il semble donc que brupower ne sera plus en mesure de recevoir de subventions supplémentaires de la part des gouvernements fédéral et régional belge - sous condition des aides d'état. Nous explorons actuellement des solutions avec Hub Brussels et le ministère.

Réglementaire

Suite à la fondation de la coopérative, nous avons été sollicités par les partis politiques bruxellois dans le cadre de l'adaptation de l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale. Les élus ont souhaité nous rencontrer afin de mieux comprendre les principes de fonctionnement de la coopérative et nous questionner sur nos besoins concernant la réglementation de marché. Ces rencontres ont été une opportunité pour présenter deux notes explicatives sur notre coopérative et sur notre vision de l'évolution du marché bruxellois.

Ces notes exploratoires ont également permis de rencontrer les acteurs de l'écosystème bruxellois (Brugel, le facilitateur régional, Sibelga). Nous travaillons en étroite collaboration avec ces acteurs pour développer notre offre de partage d'énergie, et plus largement pour le développement des communautés d'énergie à Bruxelles.

Le groupe de travail a également participé à la rédaction des différentes conventions (convention de partage, convention d'exploitation, etc.) liées à nos activités à venir.

Recrutement de la première employée

Le groupe a travaillé pour soutenir la cellule de recrutement dans le recrutement de la coordinatrice de la coopérative. Cet emploi a été rendu possible par l'allocation de la subvention économie sociale.

Les conditions salariales ont été explorées par le groupe sur la base d'autres structures similaires dans, et hors de notre secteur d'activité. Après cette consultation, l'Organe d'Administration a validé des barèmes maison brupower plus élevés que ceux de la CP200 qui régit les conditions de travail pour brupower. Ceci avec pour but d'avoir une rémunération plus réaliste sur le marché de l'emploi pour la fonction demandée et de ce fait pouvoir présenter une offre plus compétitive. Les autres Conventions Collectives de Travail restent d'application tel que l'application de l'index, le 13^{ième} mois, les frais domicile -travail, sauf la prime annuelle qui est incluse dans le nouveau barème.

GT Communication

Les missions du GT Communication

Le GT communication, composé actuellement de 2 à 4 bénévoles, a trois missions principales :

- définir l'identité de brupower
- élaborer les stratégies de communication
- réaliser les supports et actions de communication.

Activités du GT Communication

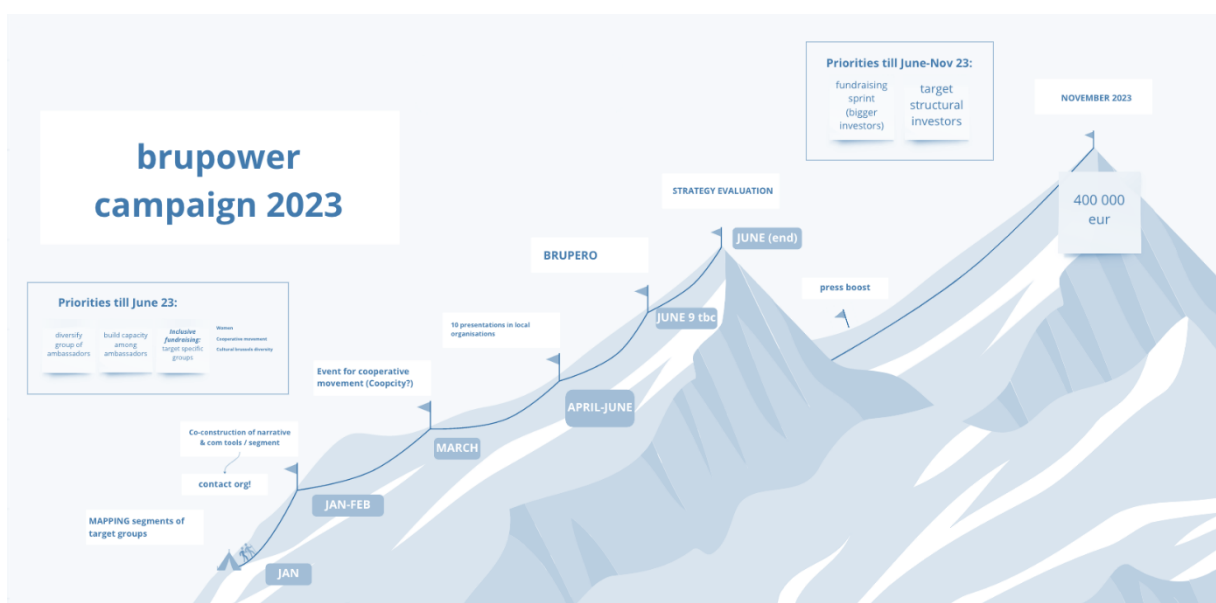
Le groupe de travail travaille en étroite collaboration avec d'autres groupes de travail. Ses trois missions sont décrites plus en détail ci-dessous :

Elaboration de la stratégie de communication

Conformément aux décisions stratégiques prises par la coopérative, le GT Communication :

- Fixe des objectifs concrets pour les campagnes organisées par brupower
- Définit les publics cibles pour les différentes actions et campagnes (en collaboration avec le GT Inclusion)
- Développe des actions en collaboration avec les groupes de travail Mouvement et Inclusion
- Analyse les résultats des actions et leur impact.

Actuellement, l'un de nos plus grands défis reste la diversification de la coopérative. En août 2023, seuls 3 membres sur 10 ne sont pas des hommes. Nous n'atteignons donc pas notre objectif d'être plus représentatifs de la diversité bruxelloise. Le groupe de travail COM vise également une plus grande diversification socioculturelle en travaillant sur l'adaptation de ses outils et canaux de communication. Des ambassadeurs de diverses communautés bruxelloises soutiennent depuis le début d'année le GT en proposant une adaptation de notre langage et de notre message dans nos différentes communications.



Réaliser des supports et actions de communication

Afin d'atteindre l'objectif fixé de lever 400 000 euros de capital souscrit en novembre 2023, de manière inclusive, le GT Communication travaille sur :

- L'élaboration de contenus et de supports pertinents, en veillant à la cohérence avec le message, l'identité et la stratégie de brupower.
- La création de supports : écrits, visuels, photos, dossiers de presse, campagnes...
- Diffusion de contenus : réseaux sociaux, site internet, affiches/flyers,....
- Contacts presse : Le Soir, Bruzz, BX1,...
- Newsletters tous les deux mois
- Matériel pédagogique et présentations sur les énergies renouvelables, le partage de l'énergie, la consommation d'énergie, etc.

Identité de brupower

Le GT fait en sorte que la communication au sein de la ccoopérative se passe de manière harmonieuse, en :

- Gérant la cohérence des documents produits par les différents GT (mise en page, charte graphique, etc.)
- Mettant à jour les contenus en ligne (site web)

GT Inclusion

Les missions du GT Inclusion

Inclure la diversité socio-culturelle bruxelloise et plus de femmes dans le fonctionnement de la coopérative

Activités du GT Inclusion

Le GT inclusion a réalisé les activités suivantes afin de rendre la coopérative brupower plus inclusive :

- Cartographie des associations et personnes visées par les publics cibles de la coopérative (diversité de genres et diversité socio-culturelle) ainsi qu'élaboration d'un protocole de contact
- Prioriser les associations et personnes à contacter.
- Un premier contact a été organisé et était consacré à présenter brupower et voir comment nous pouvons co-construire une communication vers des publics ciblés. Cela a été coordonné avec les GTs Com' et Mouvement.

GT Care

Les missions du GT Care

Le groupe de travail vise à ce que chacun.e au sein de brupower se sente bien, respecté dans son identité et à l'aise de montrer ses différences.

Activités du GT Care

Le GT met en place deux types d'activités pour assurer le bien-être des personnes actives au sein de la coopérative :

1. Préventif

- Contact régulier et aléatoire au sein de WGs pour prendre le pouls.
- Communication de méthodologie de travail qui mènent à de l'estime tout en maintenant un climat serein.
- Formation des responsables de WG pour maintenir le care au jour le jour (ou les responsables care au sein des WG quand il y en aura).
- Hotline ou helpdesk confidentielle pour recueillir les personnes qui veulent parler de points problématiques.

2. Curatif

- Offrir aux instances (WG, OA,...) des facilitateurs en cas de demande ou de besoin.
- Réorientation vers des personnes ressources extérieures à brupower en tout à fait indépendantes en cas de besoin.

Activités en matière de recherche et développement

Deux nouvelles pistes peuvent être approfondies par brupower pour cette nouvelle année 2023-2024. Elles sont reprises ici

1. Explorer l'activité de fournisseur d'électricité en Région bruxelloise - En effet, un manque identifié sur la Région bruxelloise est l'existence d'un acteur citoyen, renouvelable et transparent qui peut prendre en charge l'activité de fourniture d'électricité. La coopérative brupower vise donc à moyen terme de proposer cette activité de fourniture (pas avant 2026), et le financement PYSI permettrait de développer les services de manière inclusive et participative avec les bruxelloises et bruxellois. La coopérative a donc soumis une demande de subside à hauteur de 100 000 euros pour pouvoir explorer le développement de cette nouvelle activité. Si le subside est obtenu, la coopérative pourra commencer à explorer cette nouvelle activité cruciale en Région bruxelloise.
2. Diversifier le portefeuille de moyens de production en investissant dans la micro-biométhanisation à Bruxelles - brupower a été sollicitée pour participer à l'investissement d'une unité de biométhanisation en Région bruxelloise. Celle-ci permettrait de transformer des déchets organiques urbains en biogaz, électricité, chaleur et digestat dans une perspective d'économie circulaire. Pour l'instant, le périmètre du premier projet a été dessiné et les porteurs de projet rassemblent les lettres d'intention des parties prenantes.

Comptes annuels et bilans

Commentaires sur les comptes annuels arrêtés au 31/03/2023

La situation financière de la coopérative brupower est généralement bonne. Malgré une déclaration de perte mineure cette année, la coopérative a obtenu plusieurs subventions permettant de financer sans peine les deux prochaines années d'activité normale.

Comparaison au plan financier d'origine

Cette évolution est conforme à notre plan financier qui prévoyait une perte de approximativement 5 500 euros à la fin de la première année d'activité. La coopérative a réussi à mobiliser plus de subvention de prévu dans le plan financier (la subvention économie sociale n'était pas prévu dans le plan initiative). La coopérative va ainsi pouvoir employer une personne à temps plein en avance de notre prévision initiale, grâce à cette subvention.

Concernant l'objectif de levée de fond, nous sommes en bonne voie pour sécuriser les montants prévus (400 000 euros en 2023), et pour atteindre notre objectif d'investissement (400 000 euros en 2023). Notre méthode de financement de projet a cependant évolué, avec un objectif de 50% de financement en dette plutôt que 100% via le capital citoyen. Cela devrait nous permettre un surplus d'investissement dans les années à venir.

Recettes

Les principales recettes sont liées aux subventions attribuées à la coopérative par divers appels à projet (Economie Sociale, Innovate, etc.). Ces subventions nous permettent de sécuriser nos frais de fonctionnement jusqu'en Mars 2024.

Les autres recettes mineures de la coopérative sont liées est des interventions ponctuelles réalisées dans le cadre des activités de la coopérative (participation à des groupes de partie prenante), ainsi que les recettes de nos évènements.

Les activités d'investissement n'ayant commencé qu'en début d'année 2023, les recettes ne seront disponibles qu'au milieu de l'année 2024.

Charges

Les postes de charge principaux sont liés à nos frais de fondation, de communication et de structure logiciel. Les charges liées au fonctionnement de la coopérative sont particulièrement faibles du fait de notre fonctionnement bénévole. Il est à prévoir une forte augmentation à partir de Septembre 2023, et de l'emploi d'une personne à temps plein.

Nous avons fait le choix d'investir dans un logiciel de gestion-facturation performant (Odoo) afin d'être en mesure de faire face à une croissance rapide du nombre de nos membres et de nos activités. Cela nous a permis de réaliser une levée de fond particulièrement importante fin 2022 et début 2023 (144 149.07 euros levé en 4 mois). Cela nous permet également d'envisager le développement de notre activité de partage sereinement.

Affectation du résultat

Brupower déclare cette année 2022-2023 une perte mineure (200,93 euros) due principalement à des coûts de communication avancée par le groupe de fondation à l'origine de la coopérative. Ces coûts seront couverts via l'appel à l'épargne réalisé depuis Novembre 2022.

Aucune affectation du résultat et donc aucune distribution n'est à prévoir cette année aux actionnaires de la coopérative. Cela reste conforme à notre plan financier.

Utilisation des souscriptions

Etat du capital

L'offre courant de novembre 2022 à novembre 2023 avait pour but d'augmenter le capital social de la coopérative brupower – dans le but à terme d'investir des projets alignés avec ses objectifs.

L'offre de parts sociales sert à augmenter le capital de la coopérative, dans le but d'investir dans des projets économiquement rentables, conformément aux objectifs précités, tels qu'ils sont énoncés dans les statuts. Aucune marge bénéficiaire ni aucun rendement ne sont communiqués dans la présente note d'information, ceux-ci dépendant des projets. Tous les projets enregistrés sont rentables. brupower a l'intention de distribuer une part équitable du bénéfice - quand il y en a - sous forme de dividende. Si le conseil d'administration estime que le capital disponible est suffisant pour les investissements dans un avenir prévisible, il peut décider d'interrompre temporairement ou définitivement l'offre d'actions. Le nombre d'actions émises et le moment de leur émission dépendent de la réalisation des projets.

Besoins prévisibles en 2023 et en 2024

En 2023 et 2024, la coopérative continuera à développer ses activités et se prépare à investir dans des projet photovoltaïque de toiture. Notre objectif est de déployer 1.5 MWc de panneau photovoltaïque sur la région bruxelloise d'ici à 2025.

De plus, la coopérative a été sollicitée pour participer à des projets de micro-biométhanisation sur la Région bruxelloise. Cette possibilité sera présentée et discutée lors de l'Assemblée Générale.

Dans ce cadre, un nouvel appel à souscriptions sera lancé en novembre 2023. De plus, brupower investit une partie de son capital en fonds propres et complète les investissements avec des prêts provenant de différentes institutions pour mitiger les risques d'investissement. Dans ce cadre, brupower a notamment rencontré l'institution publique Brusoc qui propose des prêts à taux intéressants pour des acteurs coopératifs citoyens. L'objectif serait de solliciter un prêt de 250 000 euros.

Principaux risques et incertitudes

Les risques liés à l'environnement réglementaire et financier, ou propres à l'émetteur sont présentés ci-dessous :

Risque de crédit - brupower sc est un investissement en part et par conséquent comporte des risques. L'Organe d'Administration analyse et valide les projets d'investissement avec le plus grand soin, pour minimiser le risque et maximiser la valeur liée à l'objectif social de la coopérative.

Risque de liquidité - Il existe trois risques liés 1) à la structure du capital en société coopérative pouvant contraindre la temporalité pour récupérer ses parts, 2) aux garanties de Fonds de protection des dépôts et instruments financiers et 3) à l'absence de garantie de distribution de dividendes.

Risques opérationnels et commerciaux - Cinq risques sont liés au développement de l'activité de brupower: 1) les risques réglementaires liés au cadre de la Région bruxelloise, 2) les risques liés plus globalement au marché de l'électricité, 3) les risques liés à la structure de gouvernance de brupower permettant aux bénévoles de participer au développement des activités, 4) les risques liés à la faible diversification du portefeuille actuel de projets de brupower ainsi que 5) les risques liés à la durée du développement de projets en énergie renouvelable.

Risques liés aux subventions - Il est possible que brupower n'obtienne pas les subventions pour lesquelles elle a soumis une proposition. Cela pourrait en retour impacter le modèle financier de la coopérative.

L'ensemble des risques sont présentés et détaillés dans la note d'information liée aux actions émises par brupower entre novembre 2022 et novembre 2023.

Comptes annuels au format BNB

Détails des postes du bilan

1. Comptes d'actif	Code	31/03/2023
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	5.000,00
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	221.568,62
Créances commerciales	40	250,00
Autres créances	41	30.697,80
<i>TVA à récupérer</i>	<i>41120</i>	<i>-4,26</i>
<i>TVA à récupérer - Compte-Courant</i>	<i>411200</i>	<i>1.042,06</i>
<i>Subside économie sociale Bruxelles</i>	<i>414100</i>	<i>24.000,00</i>
<i>Subvention BE Projet</i>	<i>414200</i>	<i>5.660,00</i>
<i>Capital appelé et non versé</i>	<i>416000</i>	<i>0,00</i>
Valeurs disponibles	54/58	190.620,82
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	226.568,62

2. Comptes du passif

Code

31/03/2023

CAPITAUX PROPRES	10/15	144.149,07
Capital	10	144.350,00
Bénéfice (Perte) reporté(e)	14	-200,93
<i>Honoraires comptabilité</i>	613200	-662,46
<i>Honoraires notaire</i>	613260	-751,02
<i>Prestations informatiques</i>	613310	-3.591,29
<i>Frais de promotion</i>	616400	-1.037,69
<i>Cotisations professionnelles</i>	616550	-347,50
<i>Droits d'enregistrement</i>	640500	-150,00
<i>Publications au Moniteur Belge</i>	640510	0,00
<i>Frais de banque</i>	657000	-21,93
<i>Frais Ponto</i>	657100	-13,48
<i>Prestations de services en Belgique</i>	705000	247,94
<i>Prestations de services dans l'UE</i>	705100	250,00
<i>Subvention BE Projet</i>	740020	5.660,00
<i>Participation frais évènements</i>	740100	216,50
<i>Perte à reporter</i>	793000	200,93
DETTES	17/49	82.419,55
Dettes à un an au plus	42/48	2.419,55
Comptes de régularisation	492/3	80.000,00
<i>Subside économie sociale à reporter</i>	493100	80.000,00

TOTAL DU PASSIF

10/49

226.568,62

Compte de résultats

Comptes Code 31/03/2023

Ventes et prestations	70/74	6.374,44
Chiffre d'affaires	70	497,94
<i>Prestations de services en Belgique</i>	705000	247,94
<i>Prestations de services dans l'UE</i>	705100	250,00
Autres produits d'exploitation	74	5.876,50
<i>Subvention BE Projet</i>	740020	5.660,00
<i>Participation frais évènements</i>	740100	216,50
Coût des ventes et des prestations	60/64	6.539,96
Services et biens divers	61	6.389,96
<i>Honoraires comptabilité</i>	613200	662,46
<i>Honoraires notaire</i>	613260	751,02
<i>Prestations informatiques</i>	613310	3.591,29
<i>Frais de promotion</i>	616400	1.037,69
<i>Cotisations professionnelles</i>	616550	347,50
Autres charges d'exploitation	640/8	150,00
Bénéfice (Perte) d'exploitation	9901	-165,52

Charges financières	65	35,41
<i>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</i>	<i>9902</i>	<i>-200,93</i>
<i>Bénéfice (Perte) de l'exercice</i>	<i>9904</i>	<i>-200,93</i>

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter **-200,93**

brupower sc es

Adresse du siège social :

17, rue Bissé

1070 Anderlecht

Bruxelles – Belgique

Numéro d’entreprise : 0787.241.013

Email – hello@brupower.be

Site internet – www.brupower.be

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

LinkedIn: brupower

Instagram : brupower.be

Facebook: brupower

Editeur responsable :

Lionel Delchambre